

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 21 décembre 2018 à 10 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan (mairesse suppléante)

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste
Mme Marie-Josée Nobert, Coordinatrice circulation et stationnement

ABSENCES:

Monsieur Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 10 h 02.

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)

AUCUN MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S.

CA18 16 0410

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018 À 10 H

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 décembre 2018, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

AUCUNE QUESTION.

CA18 16 0411

ADOPTION - MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1171 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT - ÉDICTER LES MODALITÉS D'ÉMISSION ET D'UTILISATION DE PERMIS DE STATIONNEMENT MENSUELS QUI PERMETTRONT AUX VÉHICULES DÉTENTEUR DE SE STATIONNER AU DELÀ DE LA LIMITE DE STATIONNEMENT DE 2 HEURES DANS LES ZONES DE STATIONNEMENT LIMITÉ À UNE DURÉE MAXIMALE DE DEUX HEURES DANS L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'ADOPTER le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*;

L'objet de ce règlement est d'édicter les modalités d'émission et d'utilisation de permis de stationnement mensuels qui permettront aux véhicules détenteurs de se stationner au-delà de la limite de stationnement de 2 heures dans les zones de stationnement limitées à une durée maximale de 2 heures dans l'arrondissement.

Il est également recommandé que suite à l'ajout de ce permis de stationnement mensuel, qu'une analyse soit effectuée quant à son impact sur le stationnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1185069036

CA18 16 0412

NOMINATION D'UN DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLIC PAR INTÉRIM

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

DE NOMMER Monsieur François Candau à titre de Directeur des travaux publics en intérim pour une durée de 12 semaines à compter du 31 décembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1183711021

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 10 H 04.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire substitut de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 janvier 2019.